

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2024/4551/278 du 28 janvier 2025 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société MOULINS DE KLEINBETTINGEN SA à exploiter un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque MERLO, du type 42.7-116, avec le numéro de construction ZF1P50TG6D4005499..

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

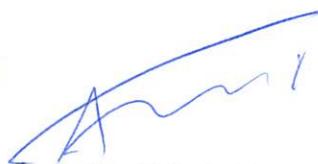
Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Alex Folscheid  
Secrétaire communal

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du ..... 12 FEV. 2025

Steinfort, le ..... 12 FEV. 2025



Le bourgmestre



Le secrétaire communal